

Discours du Maire – Cérémonie des vœux

Samedi 17 janvier 2026

J'excuse notre député qui ne peut être présent,
Monsieur le Président de la Communauté de Communes et Vice-Président de la
Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Madame la Conseillère départementale,
Messieurs les Maires des villages voisins,
Mesdames du corps enseignant,
Mesdames, Messieurs les élus,
Chers enfants du Conseil municipal des Enfants,
Mesdames et messieurs les Présidents et responsables des associations,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié de convivialité et de rencontre. Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à l'invitation de la municipalité (dans ce lieu inédit cette année) et je vous présente au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux, vous souhaitant une excellente année et surtout une santé solide et durable. Que 2026 soit bonheur, gaieté, créativité, convivialité, solidarité pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles et pour vos proches.

Je vais maintenant passer la parole à Illina JAKOB, ma jeune collègue Maire, nouvellement élue, qui va vous présenter les vœux du Conseil municipal des Enfants.

Je tiens à remercier l'équipe dynamique du Conseil municipal des Enfants et les élus qui les encadrent.

Comme chaque année, cette cérémonie est l'occasion, de se livrer ensemble à un petit tour d'horizon des réalisations de l'année 2025, selon quatre thèmes que je vais développer.

1. Les aménagements et travaux

Le premier thème concerne les aménagements et travaux qui permettent de transformer et moderniser notre cadre de vie.

Nous avons inauguré, en mars 2025, le bâtiment situé au 364, route de Soucieu. Longtemps à l'abandon, ce bâtiment a retrouvé une nouvelle vie. Entièrement rénové par la commune, il accueille désormais six professionnelles du bien-être au premier étage, enrichissant l'offre de soins de proximité. Le rez-de-chaussée, quant à lui, est investi par Magalie DEQUIVRE et Quentin DUPLAY de la micro-brasserie artisanale La Chénou, ainsi installée au cœur du village avec un projet local et convivial.

Cette réhabilitation illustre la volonté municipale de préserver le patrimoine tout en soutenant des activités utiles au quotidien des Laurendagniens.

L'année 2025 marque une étape essentielle pour notre salle des fêtes, équipement central de la vie associative et culturelle. Lancés en juin, les travaux visent à moderniser en profondeur le bâtiment tout en améliorant ses performances énergétiques. Les extensions en ossature bois permettront d'agrandir les espaces, d'ajouter un bar ouvert sur l'intérieur et l'extérieur et de proposer une nouvelle entrée plus conviviale. La cuisine sera entièrement réaménagée et doublée en surface pour répondre aux besoins des associations et des animations locales. À l'intérieur, la salle bénéficiera d'un traitement acoustique renforcé et d'une scène amovible offrant des usages modulables. Une tribune motorisée de 120 places viendra compléter l'aménagement pour accueillir confortablement tous les publics. Ce projet, devant se terminer en juin 2026, dotera la commune d'un équipement polyvalent, confortable et durable, pensé pour les années à venir.

Au-delà de cet équipement structurant, la commune poursuit ses investissements en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de la modernisation de ses infrastructures. C'est ainsi que **les travaux d'enfouissement des réseaux**, afin d'embellir et sécuriser les quartiers, se sont poursuivis en 2025, permettant la suppression de l'ensemble des fils électriques et téléphoniques sur les hauteurs du village. Au total, 2,5 km de voies sont traités : chemin des Ronzes, route des Ronzières, route de Marcellat, chemin du Grand Prost, route de Bouchat et chemin de la Garde. Au-delà de l'amélioration esthétique, ces aménagements renforcent la résilience des infrastructures en les rendant moins sensibles aux tempêtes de plus en plus fréquentes. Les importants enfouissements des années précédentes ont également permis de **déployer la fibre plus rapidement sur l'ensemble de la commune**. Notre village est aujourd'hui fibré à 100 %.

Plusieurs autres petites portions de voiries sont en cours de travaux en ce début d'année, la route de Soucieu, le chemin des Près, la route de Bouchat, le chemin des

Rivières, la route de la Carat, permettant de supprimer à nouveau deux kilomètres de réseaux aériens.

Alors que ces chantiers transforment peu à peu le paysage du village et améliorent le quotidien de tous, **un projet attendu avec impatience par nos jeunes va se concrétiser d'ici quelques semaines : le Pump track.** Après des échanges constructifs entre l'entreprise et les jeunes de l'Assemblée des jeunes Hébé, qui ont participé activement à la création du projet, un nouvel espace de glisse et de loisirs va être aménagé par l'entreprise HTracks. Les travaux commenceront à la fin des vacances scolaires de février et le parcours sera entièrement terminé pour mi-mars.

Un petit mot sur le commerce dans notre village : à la suite de l'arrêt brutal de l'activité du Vival, le Conseil municipal a souhaité se porter acquéreur de ce local commercial idéalement placé afin de pouvoir réouvrir une petite supérette indispensable à la vie de notre village. Un nouveau gérant a donc été choisi en partenariat avec les services de Casino, et le commerce devrait ouvrir d'ici deux mois. (Je vous présente M. CARRÉ le futur gérant de notre Vival.)

2. La sécurisation du village

Le deuxième thème concerne la sécurisation du village, un engagement reconnu pour la sécurité de tous **avec l'obtention, par la commune, fin 2024, d'un troisième cœur au label national Village Prudent**, qui distingue les collectivités les plus engagées dans l'amélioration de la sécurité routière. Cette reconnaissance valorise les aménagements réalisés ces dernières années : requalification de la Grande Rue, sécurisation du chemin du Cadix, création d'une piste cyclable jusqu'aux Platières par la COPAMO, aménagements piétons route de Crémière, cheminements modes doux route de Mornant et réhabilitation du centre-bourg.

Une nouvelle démarche importante d'aménagement est engagée en collaboration avec la COPAMO sur plusieurs axes : route de Ravel, rue du Clair, rue du Bas Clair et rue du Pré Lacour. Un bureau d'étude sera choisi d'ici fin février pour travailler sur ce sujet.

Un autre aménagement attendu par beaucoup d'entre vous est lancé avec la COPAMO ; il s'agit de **la réalisation d'une voie cyclable sécurisée entre notre village et la commune de Mornant**. Les études sont en cours.

Toutes ces actions visent un objectif clair : rendre les déplacements plus sûrs pour tous, à pied, à vélo comme en voiture, et améliorer durablement la qualité de vie au cœur du village.

Ces efforts pour sécuriser le village témoignent de l'attention portée à la qualité de vie de chacun.

3. Le développement durable

Dans la continuité de cette démarche, la commune s'engage également en faveur du développement durable, pour **concilier confort, économie et préservation de l'environnement**, qui constituent mon troisième thème.

Depuis dix ans, la commune s'engage activement à réduire la consommation énergétique de l'éclairage public, en combinant extinction partielle et remplacement progressif des lampes par des LED. Cette modernisation se poursuit en ce début 2026 : d'ici la fin du mois de février, 100 % du parc d'éclairage sera équipé en LED, grâce au remplacement des lampes au sodium par cette technologie performante. Les LED permettent de diviser par trois la consommation électrique tout en offrant une durée de vie nettement supérieure. Associée à l'extinction nocturne de 23 h à 6 h, cette modernisation devrait générer près de 50 000 € d'économies annuelles, tout en contribuant à la préservation de la qualité du ciel nocturne. Ces investissements constituent une véritable démarche durable, visant à réduire l'impact environnemental, maîtriser les dépenses publiques et moderniser les équipements municipaux.

Ces initiatives pour un éclairage plus responsable s'inscrivent dans un engagement plus large : **protéger la biodiversité et favoriser la vie des pollinisateurs sur le territoire communal**.

Fin 2024, la commune a ainsi obtenu le label **ApiCité niveau « Deux abeilles / Démarche remarquable »**, qui distingue les collectivités qui agissent pour la biodiversité et la protection des pollinisateurs. Cette reconnaissance valorise un ensemble d'actions : plantation d'espèces favorables à la faune, gestion différenciée des espaces verts, installation de nichoirs, travail avec les apiculteurs et actions de sensibilisation.

Elle met également à l'honneur la Fête du Printemps, organisée chaque année autour de la nature et du partage. Ateliers, animations familiales, stands associatifs et temps de découverte permettent de sensibiliser petits et grands au cycle des saisons et aux gestes qui protègent l'environnement.

La commune a par ailleurs entamé **une lutte active contre le frelon asiatique**. Grâce à une bonne collaboration avec nos apiculteurs, près de 250 fondatrices ont été piégées au printemps 2025, contribuant à la protection des ruchers et au maintien de la biodiversité. Afin d'étendre cette opération au printemps 2026, nous organisons une réunion publique le mardi 3 février à 20 h 30 en salle Platanes, dans l'objectif de recruter une vingtaine de nouveaux piégeurs.

Un projet de longue haleine pour notre commune commence en ce début d'année 2026. Après plusieurs mois de travail en groupe spécialement constitué entre élus et habitants passionnés de notre commune, nous avons l'honneur d'avoir été désigné lauréat par l'Office français de la biodiversité pour mener **un projet d'Atlas de la Biodiversité communale (ABC)** qui devrait s'étaler sur les trois prochaines années. Nous vous en dirons plus sur ce projet dans le prochain trait d'union qui sera distribué début mars.

Et pour terminer ce thème, **je vous annonce la mise en place d'un Woodybus à la rentrée des vacances de février**. Il s'agit d'un véhicule collectif, écologique et collaboratif, conçu principalement pour le transport des enfants vers l'école primaire sur de courtes distances. C'est un vélo-bus à assistance électrique, développé par une start-up française, fabriqué en France avec une structure en bois. Il peut transporter jusqu'à huit enfants plus un adulte chauffeur, tous les passagers peuvent pédaler ensemble, avec une assistance électrique qui aide à avancer sans effort excessif, même en montée.

4. La culture

Le dernier thème concerne la culture pour un territoire créatif, inspirant et accessible à tous.

Inaugurée en janvier 2025, la Micro-Folie a ouvert un nouvel horizon culturel dans le village. Musée numérique connecté aux plus grandes institutions, cet espace immersif permet de voyager à travers le monde grâce aux contenus interactifs, casques de réalité virtuelle, tablettes et dispositifs de médiation. Tout au long de l'année, ateliers, projections, conférences et animations se succèdent, pour les tout-petits comme pour les seniors. La Micro-Folie rend la culture vivante, participative et accessible à tous, et donne au village un souffle artistique inédit.

Dans cette même dynamique, la poésie s'est invitée au cœur de notre quotidien. En 2025, la commune a obtenu le label **Village en Poésie**, récompensant les actions menées depuis trois ans pour diffuser cet art, encourager la création et faire vibrer les mots dans tous les lieux. Salle Andrée CHEDID, salle Guillaume APOLLINAIRE, école Paul ÉLUARD... nos équipements communaux se parent désormais de noms poétiques, tandis que la Fête de la Poésie, en mars, rassemble habitants, artistes, scolaires et associations dans une célébration joyeuse et conviviale.

La bibliothèque municipale s'inscrit, elle aussi, dans ce mouvement. **Rebaptisée depuis le mois d'octobre « Bibliothèque Madeleine RIFFAUD »** à l'issue d'une consultation citoyenne, en hommage à la poétesse et résistante française, elle devient un lieu inspirant de lecture, de rencontres et de transmission. Animations, lectures, ateliers et expositions y font vivre la poésie et la lecture, créant un véritable fil rouge culturel qui relie tous les habitants et tous les âges.

Je ne peux aborder les thèmes de l'art et de la poésie sans remercier Élodie IWANSKI, artiste peintre locale, dont je salue la présence, qui a réalisé deux magnifiques fresques sur les murs de nos écoles, créant un lien fort entre poésie et arts visuels. L'école maternelle *Les Petites Étoiles* accueille une fresque inspirée de *La Nuit étoilée* de Vincent VAN GOGH, offrant un univers de rêverie aux plus jeunes. Sur un mur de l'école élémentaire Paul ÉLUARD, la fresque représentant *L'Oiseau de ciel* de René MAGRITTE devient, dans notre village, un symbole de liberté. Ces créations forment un véritable parcours artistique en plein air, mêlant imaginaire, poésie et ouverture au monde, elles invitent petits et grands à lever les yeux vers le ciel, à rêver et à s'épanouir. Un grand merci à Élodie pour la réalisation de ces deux magnifiques œuvres.

Je tiens à souligner que la bonne santé financière de la commune permet de mener tous ces projets sans augmentation des taux d'imposition.

* * *

En ce début d'année 2026, vous allez tous être mis à contribution, puisque **notre commune est concernée par un recensement complet de la population**, qui a débuté le 15 janvier, pour une durée d'un mois. Je vous rappelle que le recensement est obligatoire et important pour préparer l'avenir de notre village ; je vous demande donc de bien vouloir réservé le meilleur accueil aux quatre agents recenseurs.

Je vais terminer en remerciant chacun d'entre vous pour votre présence à cette cérémonie de vœux.

Je voudrais remercier spécialement la gendarmerie et les pompiers, pour leur dévouement, leur disponibilité et l'efficacité de leurs interventions.

Comme nous l'avons mis en avant sur la carte de vœux, l'année 2026 est une année où on regarde à l'horizon, puisque le 15 mars prochain auront lieu les élections municipales. Je ne peux donc pas vous exposer les projets envisagés après le mois de mars. Cette cérémonie sera ainsi un peu plus courte que d'habitude.

En cette fin de mandat, **je tiens à remercier tout particulièrement l'ensemble des élus du Conseil municipal**, pour leur dévouement, leur loyauté et leur investissement tout au long du mandat. Ce fut un plaisir pour moi de travailler dans cette bonne ambiance durant six ans.

Cette équipe d'élus s'est appuyée sur la compétence du personnel municipal qui s'est investi, au quotidien, dans sa mission de service public. Nous sommes entourés d'agents qualifiés, impliqués et disponibles. Je les remercie, aujourd'hui, au nom de l'ensemble des Laurendagniens.

Je voudrais également **remercier mes collègues élus de la COPAMO** dont un certain nombre est présent ce jour, et plus particulièrement notre président Renaud PFEFFER pour la façon dont il a mené ce mandat d'une main de maître. Un petit mot également pour Ludovic VERRIER, directeur de cabinet, merci pour ta présence et ton aide auprès de nous tous. Merci à vous deux pour tout ce que vous nous avez permis de réaliser sur ce mandat.

Le dernier volet important que je souhaite évoquer est la place particulière qu'occupent les associations de notre village, qui réalisent des prouesses pour animer notre commune, avec la part de contribution apportée par chacun de leurs membres. Je remercie de tout cœur tous les bénévoles qui donnent de leur temps dans l'ensemble des associations, pour faire de notre commune un village vivant où l'on se sent bien.

Nous souhaitons que ce « bien vivre ensemble à Saint-Laurent-d'Agny » se perpétue en 2026, je vais terminer cette cérémonie par l'annonce de la traditionnelle fête de la Saint-Vincent qui aura lieu samedi 24 janvier, dans une semaine, coorganisée par le Comité des fêtes et la Mairie. Je vous invite à venir partager le boudin préparé le jour même



par le Comité des fêtes et déguster le bon vin de nos Côteaux du Lyonnais offert par les viticulteurs locaux.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2026 et vous invite maintenant à vous diriger vers le buffet.